

Portail Droit Science Politique à Rennes

Par **chaL**, le **04/08/2017** à **14:32**

Bonjour,

Je suis actuellement en procédure complémentaire et j'ai remarqué que pour Rennes il y avait un portail droit-science politique, n'ayant jamais eu affaire à des portails universitaires, je me pose différentes questions.

Tout d'abord je ne comprends pas le principe d'un portail droit science politique et en quoi cela diffère de la première année de droit (qui est une année générale) ?

Est ce que ce portail me fermera des portes que la L1 de droit aurait pu m'ouvrir ? Comme par exemple le droit international ou les concours de la fonction publique (magistrat, commissaire de police) ?

Est ce que le niveau scolaire d'un portail de ce type est inférieur à la L1 de droit (car j'ai remarqué que les matières entre la L1 de droit et le portail droit-science politique sont différentes), et donc est ce moins prestigieux ?

Merci pour votre attention.

Cordialement

Par **youpila**, le **05/08/2017** à **21:54**

Bonsoir,

j'ai été étudiante à Rennes et je peux vous assurer qu'il s'agit d'une licence de droit classique. Il existe une filière science politique à partir de la L2 ou de L3 pour les étudiants qui le souhaitent (d'où le nom).

Dans toutes les L1 de droit de France vous retrouverez les cours suivants : droit constitutionnel 1 et 2, introduction au droit, histoire du droit, droit des personnes et de la famille et généralement relations internationales. Pour les autres matières, il y a parfois quelques différences selon les facultés.

Par **chaL**, le **08/08/2017** à **13:37**

Merci pour votre réponse.

Je suis en procédure complémentaire pour Rennes mais j'ai le choix entre la faculté de Rennes ou de Bordeaux pour la L1 de Droit. Vous me conseillez quelle faculté ?

J'ai vu que vous étiez en master 2, quel est votre master et dans quelle université êtes vous maintenant (si cela n'est pas trop indiscret) ?